

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments / Commentaires supplémentaires:

**Text in English and French.  
Pagination is as follows: [2]-11 p.  
Texte en anglais et en français.  
La pagination est comme suit: [2]-11 p.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

# TEMPORARY ACTS

*Of the Legislature of Lower Canada.—Quebec, 1st September 1836.*

---

<i>Enacted.</i>		<i>Duration.</i>
52 Geo. 3, c. 20.	Act to grant to Alexis Gosselin, a right of Toll over the Bridge erected on the River Boyer.	1st May, 1837.
57 " " c. 10.	Act to provide temporary Houses of Correction,—amended by 58 Geo. 3, c. 14.—Both these Acts continued several times, and lastly by 5 Geo. 4, c. 10, expired. This last, revived, continued and amended by 9 Geo. 4, c. 4, which together with the 57 Geo. 3, c. 10, and the 58 Geo. 3, c. 14, have been continued by 2 Will. 4, c. 5, till The Act 3 Geo. 4, c. 32 extends the provisions of the 57 Geo. 3, c. 10, to the Town of Three Rivers.	1st May, 1835 Expired
58 " " c. 2.	Act to provide more effectually for the security of the Cities of Quebec and Montreal, by establishing Watch and Night-lights in the said Cities, and for other purposes; and which provides the means for defraying the expenses thereof,—continued by 1 Geo. 4, c. 11,—3 Geo. 4, c. 5,—continued and amended by 3 Geo. 4, c. 6. This last Act repeals Sections 8 and 11 of the 58 Geo. 3,—continued and amended by 5 Geo. 4, c. 1—continued and amended together with the last, by 7 Geo. 4, c. 12,—continued by 1 Will. 4, c. 34, and by 4 Will. 4, c. 9.	1st May, 1836 Expired
1 Geo. 4, c. 25.	Act to incorporate certain persons therein named, under the name of President, Directors and Company of the Bank of Montreal,—continued and amended by 10 and 11 Geo. 4, c. 6, till	1st June, 1837.
" " " c. 26.	Act for the incorporation of certain persons therein mentioned, under the name of the Quebec Bank,—continued and amended by 1 Will. 4, c. 13, which is continued by 6 Will. 4, c. 28.	1st June 1837.
2 " " c. 5.	Act to extend the provisions of a certain Act therein mentioned, as far as the same relates to the Judicature in the Inferior District of Gaspé, and more effectually to provide for the due administration of Justice in the said District,—amended by 4 Geo. 4, c. 7. Both continued and amended by 6 Geo. 4, c. 25. All three continued by 10 and 11 Geo. 4, c. 51. The two first continued, and the 6 Geo. 4, c. 25 amended and continued by 2 Will. 4, c. 50, and by 4 Will. 4, c. 9, and continued by 5 Will. 4, c. 54.	1st May, 1839.
" " " c. 8.	Act for better regulating the Common of the Seigniory of Laprairie de la Magdeleine.	1st May, 1843.
" " " c. 10.	Act to enable the Inhabitants of the Seigniory of La Baie St. Antoine, commonly called La Baie du Febvre, to provide for the better regulation of the Common of the said Seigniory.	1st May, 1843.
3 " " c. 16.	Act to provide for the Inspection of Fish and Oil intended for exportation from the Ports of Quebec and Montreal. The provisions of this Act extended by 4 Geo. 4, c. 23, Both continued by 5 Geo. 4, c. 18, and 7 Geo. 4, c. 16,—expired.—Revived and continued, together with the 4 Geo. 4, c. 23, by 2 Will. 4, c. 4, and continued by 4 Will. 4, c. 9.	1st May, 1836 Expired
" " " c. 16.	Act to erect certain Townships therein mentioned into an Inferior District, to be called the Inferior District of St. Francis, and to establish Courts of Judicature therein,—	

# ACTES TEMPORAIRES.

*De la Législature du Bas-Canada.—Québec, 1 Septembre 1836.*

<i>Passation.</i>		<i>Durée.</i>
52 Geo. 3, ch. 20.	Acte pour accorder à Alexis Gosselin un droit de péage sur le pont bâti sur la Rivière Boyer.	1 Mai, 1837.
57 " " ch. 10.	Acte pour pourvoir à des Maisons de Correction temporaires. Amendé par 58 Geo. 3, ch. 14, continués tous deux plusieurs fois et enfin par 5 Geo. 4, ch. 10,—expiré. Ce dernier rétabli, continué et amendé par 9 Geo. 4, ch. 4, qui, avec la 57 Geo. 3, ch. 10, et la 58 Geo. 3, ch. 14, ont été continuées par 2 Guill. 4, ch. 5, L'Acte de la 3 Geo. 4, ch. 32, étend les dispositions de la 57 Geo. 3, ch. 10, aux Trois-Rivières.	1 Mai, 1835. Expiré.
58 " " ch. 2.	Acte qui pourvoit plus efficacement à la sûreté des Cités de Québec et de Montréal par l'établissement de guets et de flambeaux de nuit dans les dites cités, et pour d'autres objets, et qui pourvoit aux moyens d'en défrayer les dépenses. Continué par 1 Geo. 4, ch. 11, 3 Geo. 4, ch. 5.—Continué et amendé par 3 Geo. 4, ch. 6. Ce dernier Acte abroge les Sections 8 et 11 de la 58 Geo. 3. Continué et amendé par 5 Geo. 4 ch. 1. Continué et amendé avec ce dernier par 7 Geo. 4, ch. 12,—continué par 1 Guill. 4, ch. 34, et par 4 Guill. 4, ch. 9, à	1 Mai, 1836. Expiré.
1 Geo. 4, ch. 25.	Acte pour incorporer certaines personnes y nommées sous le nom de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque de Montréal. Continué et amendé par 10 et 11 Geo. 4, ch. 6.	
" " " ch. 26.	Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées sous le nom de Banque de Québec. Continué et amendé par 1 Guill. 4, ch. 13, qui est continué par 6 Guill. 4, ch. 28.	1 Juin, 1837.
2 " " ch. 5.	Acte pour étendre les dispositions d'un certain Acte y mentionné, en autant qu'il a rapport à la Judicature dans le District Inférieur de Gaspé, et pour pourvoir plus efficacement à la bonne administration de la Justice dans le dit District. Amendé par 4 Geo. 4, ch. 7, tous deux continués et amendés par 6 Geo. 4, ch. 25. Continués tous trois par 10 et 11 Geo. 4, ch. 51. Les deux premiers continués, et la 6 Geo. 4, ch. 25, amendés et continués par 2 Guill. 4, ch. 50, et par 4 Guill. 4, ch. 9, et continués par 6 Guill. 4, ch. 54.	1 Juin, 1837.
" " " ch. 8.	Acte pour mieux régler la Commune de la Seigneurie de Laprairie de la Magdeleine.	1 Mai, 1839.
" " " ch. 10.	Acte pour mettre les habitans de la Seigneurie de la Baie St Antoine, communément appelée Baie du Febvre, en état de pourvoir à mieux régler la commune de la dite Seigneurie.	1 Mai, 1843.
3 " " ch. 16.	Acte qui pourvoit à l'Inspection du poisson et de l'huile destinés à être exportés des ports de Québec et de Montréal. Dispositions de cet Acte étendues par la 4 Geo. 4, ch. 23, tous deux continués par 5 Geo. 4, ch. 18, et 7 Geo. 4, ch. 16,—expiré.—Rétabli et continué avec la 4 Geo. 4, ch. 23, par 2 Guill. 4, ch. 4, et par 4 Guill. 4, ch. 9.	1 Mai, 1843.
" " " ch. 17.	Acte pour ériger certains Townships y mentionnés en un District Inférieur qui sera appelé le District Inférieur de St. François, et pour y établir des Cours de Judicature,—	1 Mai, 1836. Expiré.

<i>Enacted.</i>		<i>Duration.</i>
3 Geo. 4, c. 18.	continued and amended by 6 Geo. 4, c. 26,—continued by 9 Geo. 4, c. 49,—10 et 11 Geo. 4, c. 7,—1 W. 4, c. 34,—continued and amended by 3 Will. 4, c. 18. Act to enable the Inhabitants of the Seigniory of Yamaska to provide for the better regulation of the Common of the said Seigniory.	1st May, 1837, and from thence till the next Session.
" " " c. 32.	Act to extend certain provisions contained in an Act passed in the fifty-seventh year of the Reign of His late Majesty, intituled, " An Act to provide temporary Houses of Correction in the several Districts of this Province."—Continued by 5 Geo. 4, c. 10,—expired.—Revived by 9 Geo. 4, c. 4,—continued by 2 Will. 4, c. 5, till,	1st May, 1850.
4 " " c. 2.	Act to repeal a certain Act therein mentioned, and to provide for the Police of the Borough of William Henry, and certain other Villages in this Province,—continued by 6 Geo. 4, c. 27,—continued and amended by 10 and 11 Geo. 4, c. 37,—and by 2 Will. 4, c. 5—expired.—Revived and amended by 6 Will. 4, c. 46.	May 1835. Expired.
" " " c. 3.	Act to authorize the erecting of a Common Gaol in the Inferior District of St. Francis, and for providing the means of defraying the Expenses thereof, and for other purposes. The rates and duties imposed by this Act, shall be levied during fifteen years. 5 Geo. 4, c. 36, has relation to it.	May 1840.
" " " c. 15.	Act to render valid certain Acts, Agreements in writing and Contracts of Marriage, heretofore executed in the Inferior District of Gaspé, and to provide for the want of Notaries in the said Inferior District.	May 1839.
" " " c. 26.	The 10th clause of this Act is temporary,—continued by 7 Geo. 4, c. 1,—9 Geo. 4, c. 55,—and by 2 Will. 4, c. 5,—expired.—Revived by 6 Will. 4, c. 52.	May 1840.
5 " " c. 34.	Act to authorize the Chairman and Trustees of the Common of the Seigniory of Baie St. Antoine, commonly called the Baie du Febvre, to terminate certain disputes relating to the limits of the Common, and for other purposes appertaining to the same.	1st May, 1843.
6 " " c. 10.	Act to regulate the Common of the Parish of St. Antoine of the River du Loup. (This is a private Act.)	1st May, 1850.
7 " " c. 3.	Act to authorize the Inhabitants of the Fief Grosbois, in the County of St. Maurice, to make regulations for the Common of the said Fief,—amended by 9 Geo. 3, c. 32.	1st May, 1850.
" " " c. 11.	Act more effectually to provide for the maintenance of good order in Churches, Chapels and other places of Public Worship, and for other purposes therein mentioned,—continued by 10 and 11 Geo. 4, c. 21, by 4 Will. 4, c. 9, and by 6 Will. 4, c. 32.	1st May 1840.
9 " " c. 3.	Act to provide regulations concerning the Beaches and Landing-places in Quebec, continued by 9 Geo. 4, c. 35,—amended and continued by 2 Will. 4, c. 9, and by 4 Will. 4, c. 9.	1st May, 1836. Expired
" " " c. 16.	Act to exempt from seizure in satisfaction of Judgment, the Bedding and necessary wearing Apparel of Debtors,—continued by 3 Will. 4, c. 11.	1st May, 1837.
" " " c. 20.	Act to increase the number of Assessors for the Cities of Quebec and Montreal,—continued by 1 Will. 4, c. 34, by 4 Will. 4, c. 9, and by 6 Will. 4, c. 32.	1st May, 1840.
	Act to provide for the more effectual extinction of Secret Incumbrances on Lands, than was heretofore in use in this Province,—continued by 4 Will. 4, c. 9, and by 6 Will. 4, c. 32.	1st May, 1840.

<i>Passation.</i>		<i>Durée.</i>
3 Geo. 4, ch. 18.	continué et amendé par 6 Geo. 4, ch. 26,—continué par 9 Geo. 4, ch. 49,—10 et 11 Geo. 4, ch. 7,—1 Guill. 4, ch. 31,—continué et amendé par 3 Guill. 4, ch. 18. Acte pour mettre les habitans de la Seigneurie d'Yamaska en état de pourvoir à mieux régler la commune de la Seigneurie.	1 Mai, 1837, et delà jusqu'à la Session suivante.
" " " ch. 32.	Acte pour étendre certaines provisions contenues dans un Acte passé dans la cinquante-septième année du Règne de feu Sa Majesté, intitulé, "Acte pour pourvoir à des maisons de correction temporaires dans les différens Districts de cette Province."—Continué par 5 Geo. 4, ch. 10,—expiré.—Rétabli par 9 Geo. 4, ch. 4,—continué par 2 Guill. 4, ch. 5, à	1 Mai, 1850.
4 " " ch. 2.	Acte pour rappeler un certain Acte y mentionné, et pour pourvoir à la Police du Bourg de William Henry, et certains autres Villages en cette Province.—Continué par 6 Geo. 4, ch. 27.—Continué et amendé par 10 et 11 Geo. 4, ch. 37,—et par 2 Guill. 4, ch. 5,—expiré.—Rétabli et amendé par 6 Guill. 4, ch. 46.	1 Mai 1835. Expiré.
" " " ch. 3	Acte pour autoriser l'érection d'une Prison commune dans le District Inférieur de St. François, et pour pourvoir aux moyens d'en défrayer les dépenses, et pour d'autres objets.	Mai 1840.
" " " ch. 15.	Les taux seront prélevés pendant quinze ans,—5 Geo. 4, ch. 26, a rapport à cet Acte. Acte pour valider certains Actes, accords par écrit, et contrats de mariage sous seing privé ci-devant passés et exécutés dans le District Inférieur de Gaspé, et qui supplée au défaut de Notaires résidans dans le dit District Inférieur. La 10e clause de cet Acte est temporaire.—Continué par 7 Geo. 4, ch. 1,—par 9 Geo. 4, ch. 55,—et par 2 Guill. 4, ch. 5,—expiré.—Rétablie et amendée par 6 Guill. 4, ch. 52.	Mai 1839.
" " " ch. 26.	Acte pour autoriser le Président et les Syndics de la Commune de la Seigneurie de la Baie St. Antoine, communément appelée Baie du Février, à terminer certaines disputes relativement aux limites de la dite Commune, et pour d'autres objets y appartenant.	Mai 1840.
5 " " ch. 34.	Acte pour mieux régler la Commune de la Paroisse de St. Antoine de la Rivière du Loup. (Acte privé.)	1 Mai, 1843.
6 " " ch. 10.	Acte pour autoriser les habitans du Fief Grosbois, dans le Comté de St. Maurice, à faire des règlements plus avantageux pour la Commune du dit Fief,—amendé par 9 Geo. 4, ch. 32.	Mai 1850.
7 " " ch. 3.	Acte pour pourvoir plus efficacement au maintien du bon ordre dans les Eglises, Chapelles et autres places de culte public, et pour d'autres objets y mentionnés. Continué par 10 et 11 Geo. 4, ch. 21, par 4 Guill. 4, ch. 9, et par 6 Guill. 4, ch. 32.	1 Mai 1850.
" " " ch. 11.	Acte pour pourvoir à des règlements concernant les grèves et places de débarquement dans Québec,—continué par 9 Geo. 4, ch. 35,—amendé et continué par 2 Guill. 4, ch. 9, et par 4 Guill. 4, ch. 9.	1 Mai, 1840.
9 " " ch. 3	Acte pour exempter de la saisie en paiement des jugemens, les lits, hardes et linges des débiteurs,—continué par 3 Guill. 4, ch. 11.	1 Mai, 1836. Expiré.
" " " ch. 16.	Acte pour augmenter le nombre des Cotiseurs pour les Cités de Québec et de Montréal,—continué par 1 Guill. 4, ch. 34, et par 4 Guill. 4, ch. 9, et par 6 Guill. 4, ch. 32.	1 Mai 1837.
" " " ch. 20.	Acte pour pourvoir plus efficacement à l'extinction des hypothèques secrètes sur les terres, qu'il n'a été jusqu'ici en usage dans cette Province,—continué par 4 Guill. 4, ch. 9, et par 6 Guill. 4, ch. 32.	Mai 1840.
		Mai 1840.

<i>Enacted.</i>		<i>Duration.</i>
9 Geo. 4, c. 27..	Act to prevent fraudulent Debtors evading their Creditors in certain parts of this Province,—expired.—Revived by 3 Will. 4, c. 8, and continued by 6 Will. 4, c. 32.	1st May, 1840.
" " " c. 28.	Act to facilitate the proceedings against the estates and effects of Debtors in certain cases,—continued by 3 Will. 4, c. 3, and by 6 Will. 4, c. 32.	1st May, 1840.
" " " c. 36.	Act to suspend for a limited time certain Acts therein mentioned, and to regulate in a better manner the Inspection of Pot and Pearl Ashes,—continued by 2 Will. 4, 10.	1st May, 1836.
" " " c. 41.	Act to regulate the Common of Maskinongé.	1st May, 1850.
" " " c. 51.	Act for the preservation of the Salmon Fisheries in the Counties of Cornwallis and Northumberland,—continued by 1 Will. 4, c. 24, by 4 Will. 4, c. 9, and by 6 Will. 4, c. 32.	
" " " c. 58.	Act to incorporate certain persons therein named, under the name of the Quebec Fire Assurance Company.	1st May, 1840.
10 & 11 Geo. 4, c. 3.	Act to provide for the better defence of the Province, and to regulate the Militia thereof, —continued by 2 Will. 4, c. 55, by 4 Will. 4, c. 9, and by 6 Will. 4, c. 43..	1st May, 1838.
" " " c. 8.	Act to establish Registry Offices in the Counties of Drummond, Sancerrooke, Stanstead, Shefford and Missisquoi,—amended by 1 Will. 4, c. 3.	1st May, 1838.
" " " c. 16	Second Section altered by 2 Will. 4, c. 7.—(Expired.)—Provisions extended by 4 Will. 4, c. 5.	1st May, 1838.
" " " c. 49.	Act to amend an Act passed in the thirty fourth year of the Reign of His Majesty George the Third, intituled, " An Act for the division of the Province of Lower Canada, to amend the Judicature thereof, and to repeal certain Laws therein mentioned, in as much as the same relate to the Courts of Criminal Jurisdiction." Continued by 3 Will. 4, c. 3, and by 6 Will. 4, c. 32.	1st May, 1840.
1 Will. 4, c. 2.	Act to incorporate certain persons under the name of the Quebec Friendly Society.	1st June, 1851.
" " " c. 4.	Act to facilitate the administration of Justice respecting <i>Enquêtes</i> in civil matters before the Court of King's Bench for the Districts of Quebec, Montreal, Three-Rivers, and the Inferior District of St. Francis,—continued by 2 Will. 4, c. 6, by 4 Will. 4, c. 9, and by 6 Will. 4, c. 32..	1st May, 1840.
" " " c. 6.	Act to exempt from seizure in satisfaction of Judgment, certain articles therein mentioned,—continued by 3 Will. 4, c. 11.	1st May, 1837.
" " " c. 11.	Act to encourage the destruction of Wolves,—continued by 3 Will. 4, c. 3, and by 6 Will. 4, c. 32..	1st May, 1840.
" " " c. 27.	Act to authorize the Commissioners appointed under a certain Act passed in the eleventh year of the Reign of His late Majesty, intituled, " An Act to provide for the improvement and enlargement of the Harbour of Montreal, to borrow an additional sum of money and for other purposes therein mentioned." Section 4, limits the duration of the powers of the Commissioners,—continued by 3 Will. 4, c. 3.	1st May 1835. Expired.
" " " c. 28.	Act to repeal a certain Act or Ordinance therein mentioned, and to provide effectual regulations concerning the practice of Physic, Surgery, and Midwifery.	1st May, 1837.
	Act to suspend certain parts of an Ordinance therein mentioned, intituled, " An Ordinance for regulating the Markets of the Towns of Quebec and Montreal in the Province of Quebec," continued by 6 Will. 4, c. 32..	1st May, 1840.

<i>Passation.</i>	<i>Durée.</i>
9 Geo. 4, ch. 27.	Acte pour empêcher les débiteurs frauduleux de frustrer leurs créanciers en certaines parties de la Province,— expire, rétabli par 3 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 8, et continué par 6 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 32. 1 Mai, 1840.
" " " ch. 28.	Acte pour faciliter les procédures contre les biens et effets des débiteurs en certains cas,—continué par 3 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 3, et par 6 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 32. 1 Mai, 1840.
" " " ch. 36.	Acte pour suspendre pour un temps limité certains Actes y mentionnés, et pour mieux régler la manière d'inspecer la potasse et perlasse,—continué par 2 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 10. 1 Mai, 1836. Expiré.
" " " ch. 41.	Acte pour régler la commune de Maskinongé. 1 Mai, 1850.
" " " ch. 51.	Acte pour la conservation de la pêche au saumon dans les Comtés de Cornwallis et de Northumberland,—continué par 1 Guill. 4, ch. 34, par 4 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 9, et par 6 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 32. 1 Mai, 1840.
" " " ch. 58.	Acte pour incorporer certaines personnes y nommées sous le nom de Compagnie d'Assurance de Québec, contre les accidents du feu. 1 Mai, 1838.
10 et 11 Geo. 4, ch. 3.	Acte pour pourvoir plus efficacement à la défense de la Province et pour régler la Milice d'icelle,—continué par 2 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 55, par 4 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 9, et par 6 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 43. 1 Mai, 1838.
" " " ch. 8.	Acte pour établir des Bureaux d'Enregistrement dans les Comtés de Drummond, Sheibrooke, Stanstead, Shesford et Missiskoui,—amendé par 1 Guill. 4, ch. 3. 1 Mai, 1838.
" " " ch. 9.	Seconde Section changée par 2 Guill. 4, ch. 7.—(Expirée.)—Dispositions étendues par 4 Guill. 4, ch. 5. 1 Mai, 1838.
" " " ch. 16.	Acte qui amende un Acte passé dans la 34 <sup>e</sup> année du Règne de feu Sa Majesté George Trois, intitulé, "Acte qui divise la Province du Bas-Canada, qui amende la judicature d'icelle, et qui rappelle certaines lois y mentionnées, en autant qu'il a rapport aux Cours de jurisdiction criminelle." Continue par 3 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 3, et par 6 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 32. 1 Mai, 1840.
" " " ch. 49.	Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Société Amicale de Québec. 1 Juin, 1851.
1 Guill. 4, ch. 2.	Acte pour faciliter l'administration de la justice à l'égard des Enquêtes en matières civiles dans la Cour du Banc du Roi pour les Districts de Québec, Montréal, et des Trois-Rivières, et pour le District Inférieur de St. François,—continué par 2 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 6, par 4 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 9, et par 6 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 32. 1 Mai, 1840.
" " " ch. 4.	Acte pour exempter de la saisie en paiement des jugemens, certains effets y mentionnés,—continué par 3 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 11. 1 Mai, 1837.
" " " ch. 6.	Acte pour encourager la destruction des Loups,—continué par 3 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 3, et par 6 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 32. 1 Mai, 1840.
" " " ch. 11.	Acte pour autoriser les Commissaires nommés sous l'autorité d'un certain Acte passé dans la 11 <sup>e</sup> année du Règne de feu Sa Majesté, intitulé, "Acte pour pourvoir à l'amélioration et l'agrandissement du havre de Montréal; à emprunter une somme ultérieure d'argent, et pour d'autres fins y mentionnées." La section 4 <sup>e</sup> limitant la durée des pouvoirs des Commissaires,—continuée par 3 Guill. 4, ch. 3. 1 Mai, 1835. Expiré.
" " " ch. 27.	Acte pour rappeler un certain Acte ou Ordinance y mentionnée, et qui pourvoit d'une manière plus efficace à des règlements concernant la pratique de la Médecine, la Chirurgie et la profession d'Accoucheur. 1 Mai, 1837.
" " " ch. 28.	Acte pour suspendre certaines parties d'une Ordinance y mentionnée, intitulée, "Ordinance portant des règlements pour les Marchés dans les villes de Québec et de Montréal, en la Province de Québec," continué par 6 <sup>e</sup> Guill. 4, ch. 32. 1 Mai, 1840.

<i>Enacted.</i>		<i>Duration.</i>
1 Will. 4, c. 31.	Act relating to the Common of the Parish of Ste. Anne de la Pérade.	1st May, 1850.
" " " c. 52.	Act to incorporate the City of Quebec, } Both amended, amended by 3 Will. 4, c. 6. } by 4 Will. 4, c. 27.	1st May, 1836. } Ex- 1st May, 1836. } pired
" " " c. 54.	Act to incorporate the City of Montreal.	
" " " c. 8.	Act to make better provision with regard to Appeals from the Provincial Court of the Inferior District of St. Francis, to establish Circuits therein, and to extend the benefits of trial by Jury to the said Inferior District.	
2 Will. 4, c. 17.	Act to create a fund for defraying the expense of medical assistance for sick Emigrants, and of enabling indigent persons of that description to proceed to their place of destination." Continued by 6 Will. 4, c. 13.	1st May, 1837, and thence till the next Session. 1st May, 1838.
" " " c. 21.	Act to repeal an Ordinance therein mentioned, and to provide more ample regulations respecting Land Surveyors, and the admeasurement of Lands.	1st May, 1840.
" " " c. 22.	Act to regulate the qualification and summoning of Jurors in Civil and Criminal matters.	1st May, 1836. Expired
" " " c. 24.	Act to repeal in part certain Acts therein mentioned, and to establish and incorporate a Trinity House in the City of Montreal.	1st May, 1837.
" " " c. 26.	Act to repeal certain Acts therein mentioned, and for the further encouragement of Elementary Schools in the Country parts of this Province,—amended by Will. 4, c. 4, and continued by 4 Will. 4, c. 9.	1st May, 1836. Expired
" " " c. 32.	Act to compel Wharfingers and others to advertise unclaimed goods in their possession. Continued by 4 Will. 4, c. 9, and by 6 Will. 4, c. 32.	1st May, 1840.
" " " c. 33.	Act to repeal a certain Act therein mentioned, and to provide for the more certain and expeditious distribution of the printed Acts of the Legislature of this Province. Continued by 6 Will. 4, c. 32.	1st May, 1836.
" " " c. 42.	Act to authorize the appointing of Courts of Inquiry for investigating the qualification of Militia Officers in certain cases. Continued by 4 Will. 4, c. 9, and by 6 Will. 4, c. 43.	1st May, 1838.
" " " c. 44.	Act to amend the Act passed in the thirty sixth year of His Majesty King George the Third, intituled, "An Act for making, altering and repairing the Highways and Bridges in this Province, and for other purposes," and to make further Regulations concerning Roads and Bridges.	May 1835. Expired 1st May 1840.
" " " c. 53.	Act for the protection of Copy Rights.	
" " " c. 59.	Act to encourage the establishment of Banks for Savings in this Province.	1st May, 1837.
" " " c. 66.	Act to authorize the erection of Court Houses and Gaols in the Counties of this Province, and for other purposes therein mentioned.—Amended by 4 Will. 4, c. 8.	1st May, 1840.
3 Will. 4, c. 1.	Act to regulate the exercise of certain rights of Lessors and Lessees.	1st May, 1838.
" " " c. 14.	Act further to suspend certain parts of an Act or Ordinance therein mentioned, and to consolidate and further to continue for a limited time, the provisions of two other Acts therein mentioned for more effectually ascertaining the damages on protested Bills of Exchange, and for terminating disputes relating thereto, and for other purposes.	1st May, 1838.
" " " c. 25.	Act to establish a Fire Society in the Borough of Three Rivers, and to suspend two certain Ordinances as far as they relate to the said Borough.	1st May, 1838.
" " " c. 32.	Act to incorporate certain persons therein mentioned, under the name of the "City Bank," to be established in Montreal.	1st May 1837.
4 Will. 4, c. 7.	Act to make more ample provision for the encouragement of Agriculture.	1st May, 1840.

<i>Enacted.</i>		<i>Duration.</i>
1 Guill. 4 ch. 31.	Acte concernant la Commune de la Paroisse de Ste. Anne Lapérade.	1 Mai, 1850.
" " " ch. 52.	Acte pour incorporer la Cité de Québec, <i>Amendés sous</i> amendé par 3 Guill. 4, ch. 6. <i>deuz par 4 Guill. 4 c. 27</i>	1 Mai, 1836. { Expire le 1 Mai, 1836. { rés.
" " " ch. 54.	Acte pour incorporer la Cité de Montréal.	
2 Guill. 4, ch. 8.	Acte pour pourvoir plus avantageusement aux Appels de la Cour Provinciale du District Inférieur de St. François, pour y établir des Cours de Circuit, et pour étendre au dit District les avantages du procès par Jurés.	
" " " ch. 17.	Acte pour créer un fonds pour subvenir aux dépenses du traitement médical et des soins pour les Emigrés malades et pour mettre les personnes de cette description en état de se rendre au lieu de leur destination,—continué par 5 Guill. 4, ch. 13.	1 Mai, 1837, et de là jusqu'à la session suivante.
" " " ch. 21.	Acte pour abroger une Ordonnance y mentionnée, et pour pourvoir de plus amples réglemens concernant les Arpenteurs et la mesure des terres.	1 Mai, 1838. Fin de la première Session du Parl. Prov. après le 1er mai 1836.
" " " ch. 22.	Acte pour régler la qualification et sommation des jurés en matières civiles et criminelles.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 24.	Acte pour abroger en partie certains Actes y mentionnés, et pour établir et incorporer une maison de la Trinité dans la Cité de Montréal.	1 Mai, 1835, Expiré.
" " " ch. 26.	Acte pour rappeler certains Actes y mentionnés, et pour encourager ultérieurement les Ecoles Élémentaires dans les campagnes de cette Province,—amendé par 3 Guill. 4, ch. 4, continué par 4 Guill. 4, ch. 9.	1 Mai, 1837.
" " " ch. 32.	Acte pour obliger les possesseurs de quais et autres à donner avis des articles non réclamés en leur possession, continué par 4 Guill. 4, ch. 9, et par 6 Guill. 4, ch. 32.	1 Mai, 1836, Expiré.
" " " ch. 33.	Acte qui rappelle un certain Acte y mentionné et qui pourvoit à une distribution plus certaine et plus expéditive des Actes imprimés de la Législature de cette Province,—continué par 6 Guill. 4, ch. 32.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 42.	Acte pour autoriser la tenue des Cours d'Enquête à l'effet de s'enquérir des qualifications des Officiers de Milice en certains cas,—continué par 4, Guill. 4, ch. 9, et par 6 Guill. 4, ch. 43.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 44.	Acte pour amender un Acte passé dans la 36e année du règne de Sa Majesté le Roi George Trois, intitulé, "Acte pour faire, réparer et changer les chemins et ponts dans cette Province, et pour d'autres effets," et pour faire de plus amples réglemens concernant les chemins et ponts.	1 Mai, 1835, Expiré.
" " " ch. 53.	Acte pour protéger la propriété littéraire.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 59.	Acte pour encourager l'établissement de Banques d'Epargnes en cette Province.	1 Mai, 1837.
" " " ch. 66.	Acte pour autoriser l'érection de Cours de Justice et Prisons dans les Comtés de cette Province et pour d'autres fins y mentionnées,—amendé par 4. Guill. 4, ch. 8.	1 Mai, 1840.
3 Guill. 4, ch. 1.	Acte pour régler l'exercice de certains droits des Locateurs et Locataires.	1 Mai, 1838.
" " " ch. 14.	Acte pour suspendre encore certaines parties d'un Acte ou Ordonnance y mentionnée, et pour consolider et continuer encore pour un temps limité les dispositions de deux autres Actes y mentionnés, afin de constater plus efficacement les dommages sur les lettres de change protestées, et pour déterminer les disputes qui y ont rapport, et pour d'autres fins.	1 Mai, 1838.
" " " ch. 25.	Acte pour établir une Société du feu dans le Bourg des Trois-Rivières et pour suspendre certaines Ordonnances en autant qu'elles ont rapport au dit Bourg.	1 Mai, 1838.
" " " ch. 32.	Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées sous le nom de la " Banque de la Cité," qui doit être établie à Montréal.	1 Mai, 1837.
4 Guill. 4, ch. 7.	Acte pour pourvoir plus amplement à l'encouragement de l'Agriculture.	1 Mai, 1840.

<i>Enacted.</i>		<i>Duration.</i>
4 Will. 4, c. 7.	Act to make provision for indemnifying Pilots while detained in Quarantine. Continued by 6 Will. 4, c. 32.	1st May, 1840.
" " " c. 28.	Act to regulate the manner of proceeding upon contested Elections of Members to serve in the House of Assembly, and to repeal certain Acts therein mentioned.	1st. May, 1840.
4 Will. 4, c. 33.	Act to authorize the establishment of Mutual Fire Insurance Companies. Continued and amended by 6 Will. 4, c. 33.	The end of the Session of the P. Parl. next after 1st May 1839.
" " " c. 1.	Act for the transportation of certain Offenders from this Province to England, to be thence again transported to New South Wales or Van Diemen's Land.	1st May, 1838.
" " " c. 2.	Act to grant an allowance to the Members of the Assembly.	End of the present Parliament.
" " " c. 4.	Act to afford relief during a limited time to insolvent Debtors.	1st May, 1842.
" " " c. 5.	Act to authorize the sale and disposal of certain goods unclaimed and remaining in the possession of the Clerks of the Peace in this Province.	1st May, 1840.
" " " c. 8.	Act to appoint Commissioners to treat with Commissioners appointed or to be appointed, on the part of the Province of Upper Canada, for the purpose therein mentioned.	1st May, 1838.
" " " c. 9.	Act to prevent Debtors from wasting or diminishing the value of the immoveable property under seizure, to the injury of their Creditors.	1st May, 1839.
" " " c. 12.	Act to provide for the establishment of Normal Schools.	5 and 3 years for certain allowances.
" " " c. 14.	Act for the further regulation of Taverns and Tavern-Keepers, and for other purposes therein connected.	1st May, 1838.
" " " c. 15.	Act for making certain regulations respecting the Office of Sheriff.	1st May, 1840.
" " " c. 16.	Act for the qualification of the Justices of the Peace.	1st May, 1840.
" " " c. 17.	Act to provide for the Summary Trial of Small Causes.	1st May, 1842.
" " " c. 18.	Act to provide for the Lighting of the City of Montreal, by Gaz.	1st May, 1861.
" " " c. 19.	Act to regulate the Fees of persons employed by Justices of the Peace in the Country Parishes, as Clerks or Bailiffs, in certain cases.	1st May, 1840.
" " " c. 24.	Act to regulate and establish the Salaries of the Officers of the Customs at the Island Ports in this Province, and for other purposes therein mentioned.	1st May, 1840.
" " " c. 26.	Act to prevent the fraudulent Seizure and Sale of Lands and other real property within this Province.	1st May, 1840.
" " " c. 27.	Act for the more easy and less expensive decision of differences between Masters and Mistresses and their Servants, Apprentices and Labourers, in the Country parts of this Province.	1st May, 1840.
" " " c. 28.	Act to provide less expensive means for the recovery of wages due to Seamen of Vessels belonging to or registered in this Province.	1st May, 1838.
" " " c. 34.	Act to repeal certain Acts therein mentioned and to consolidate the provisions therein made for the encouragement of useful Arts in this Province.	1st May, 1840.
" " " c. 35.	Act to provide for the Medical Treatment of Sick Mariners.	1st May, 1840.
" " " c. 36.	Act to regulate the Measurement of Coals.	1st May, 1840.
" " " c. 37.	Act to establish Depots of Provisions for the relief of shipwrecked Seamen.	1 year for allowances.
" " " c. 56.	Act to repeal a certain Act therein mentioned, and more effectually to remedy divers abuses prejudicial to Agriculture.	1st May, 1845.
" " " c. 57.	Act for the better regulation of the Fisheries in the Inferior District of Gaspé.	1st May, 1840.

<i>Passation.</i>		<i>Durée.</i>
4 Guill. 4, ch. 25.	Acte pour pourvoir à indemniser les Pilotes, tandis qu'ils sont détenus en quarantaine,—continué par 6 Guill. 4, ch. 32.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 28.	Acte pour régler la manière de procéder sur les contestations relatives aux Elections des Membres pour servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour révoquer certains Actes y mentionnés.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 33.	Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance mutuelle contre le feu,—continué et amendé par 6 Guill. 4, ch. 33.	Fin de la première Session du Parl. Prov. après le 1er mai 1836.
6 Guill. 4, ch. 1.	Acte qui pourvoit à la Déportation de certains condamnés de cette Province en Angleterre, pour de là être de nouveau déportés dans la Nouvelle Galles Méridionale ou la Terre de Diemen.	1 Mai, 1833.
" " " ch. 2.	Acte pour accorder une Allouance aux Membres de l'Assemblée.	Fin du présent Parlement
" " " ch. 4.	Acte pour le soulagement, pendant un temps limité, des Débiteurs Insolvables.	1 Mai, 1842.
" " " ch. 5.	Acte qui autorise la vente et permet de disposer de certains effets non-réclamés et restant en la possession des Greffiers de la Paix de cette Province.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 8.	Acte pour nommer des Commissaires pour traiter avec les Commissaires qui sont ou pourront être nommés de la part de la Province du Haut-Canada pour les fins y mentionnées.	1 Mai 1838.
" " " ch. 9.	Acte pour empêcher les Débiteurs de détériorer ou diminuer la valeur de leurs propriétés immobilières durant la saisie d'icelles, au préjudice de leurs créanciers.	1 Mai, 1839.
" " " ch. 12.	Acte pour pourvoir à l'établissement d'Ecoles Normales.	5 et 3 ans quant à certaines allocations.
" " " ch. 14.	Acte qui fait des réglements ultérieurs concernant les Auberges et les Aubergistes, et pour d'autres objets y relatifs.	1 Mai, 1838.
" " " ch. 15.	Acte pour faire certains réglements au sujet de l'Office de Shérif.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 16.	Acte pour la qualification des Juges de Paix.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 17.	Acte pour pourvoir à la Décision Sommaire des Petites Causes.	1 Mai, 1842.
" " " ch. 18.	Acte pour pourvoir à l'éclairage de la Cité de Montréal par le Gaz.	1 Mai, 1861.
" " " ch. 19.	Acte pour régler les Honoraires des personnes employées par les Juges de Paix, dans les Campagnes, comme Greffiers ou Huissiers, en certains cas.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 24.	Acte pour régler et établir les salaires des Officiers des Douanes aux ports de l'intérieur de cette Province; et autres fins y mentionnées.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 26.	Acte pour empêcher les Saisies et Ventes frauduleuses des terres et autres propriétés réelles dans cette Province.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 27.	Acte qui pourvoit à faire décider d'une manière plus facile et moins dispendieuse les différends qui s'élèvent entre les Maîtres et Maîtresses, et leurs Serviteurs, Apprentis ou Engagés, dans les Campagnes de cette Province.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 28.	Acte qui pourvoit au recouvrement avec moins de frais, des gages dus aux équipages des vaisseaux appartenans à cette Province ou enrégistrés en icelle.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 34.	Acte pour rappeler certains Actes y mentionnés, et incorporer en un seul Acte les dispositions d'iceux au sujet de l'encouragement des Arts utiles en cette Province.	1 Mai, 1838.
" " " ch. 35.	Acte pour pourvoir au Traitement Médical des Marins Malades.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 36.	Acte pour régler le Mesurage du Charbon de terre.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 37.	Acte pour établir des Dépôts de Provisions pour le soulagement des naufragés.	1 Mai, 1840.
" " " ch. 56.	Acte pour révoquer un certain Acte y mentionné, et pour remédier plus efficacement à divers abus préjudiciables à l'Agriculture.	1 an quant aux allocations.
" " " ch. 57.	Acte pour mieux régler les Pêches dans le District Intérieur de Gaspé.	1 Mai, 1845.
		1 Mai, 1840.